

Autorisation pour venir chercher un élève par un autre enfant de la fratrie

Chers parents,

Si vous souhaitez que votre enfant soit récupéré par un membre de la fratrie, même mineur, l'école attire votre attention sur les recommandations de la NSPCC (The National Society for the Prevention of Cruelty to Children) : aucun enfant de moins de 16 ans ne doit se voir confier la responsabilité d'un plus jeune. Il est de la responsabilité des parents de s'assurer que son enfant est déposé ou récupéré à l'école par une personne responsable si le trajet de l'école à la maison présente des dangers.

La NSPCC conseille de s'assurer au cas par cas de l'opportunité de confier une telle responsabilité à un membre de la fratrie, selon les risques potentiels, le degré de maturité de l'enfant responsable, la longueur et la nature du trajet vers la maison, le comportement de l'enfant pris en charge et sa relation avec l'ainé.

Si après lecture de ces recommandations, vous souhaitez confier à l'un de vos enfants la responsabilité de venir récupérer votre autre enfant, merci de renseigner ce document et de le retourner à l'enseignant de l'enfant pris en charge.

Le Directeur

(Autorisation à remettre à l'enseignant)

Madame et/ou Monsieur

autorise(ent) mon enfant,

à venir chercher son frère/sa sœur

scolarisé(e) en classe de à l'école Marie d'Orliac.

Date :

Signature(s) :

En application des articles 12 et 13 du Règlement Européen 2016-679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des données à caractère personnel et du Data Protection Act 2018, nous vous informons que le Lycée Français Charles de Gaulle en sa qualité de Responsable de Traitement collecte des données vous concernant à des fins de gestion administrative et de protection des élèves (s'assurer que seuls les élèves dont les parents auront signé le présent formulaire pourront quitter l'établissement à la fin des cours avec un membre de leur fratrie).

Vos données seront strictement réservées à l'administration et aux services habilités du Lycée Français Charles de Gaulle et seront conservées un an. Aux termes de notre Politique de protection des données, nous nous engageons à protéger vos données de toute atteinte. Conformément aux art.15 à 22 du Règlement Européen 2016-679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des données à caractère personnel et aux articles 7, 46 et 47 du Data Protection Act 2018, vous pourrez exercer à tout moment votre droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation ou de suppression auprès du Lycée Français Charles de Gaulle.